Image not found or type unknown

Vol et recel : composition pénale

Par **salut40**, le **29/06/2016** à **14:35**

Bonjour,

Voilà ma situation :

J'ai été entendu par le commissariat de ma ville car après avoir trouvé un téléphone portable, j'ai appelé son propriétaire en prétextant que j'avais acheté ce téléphone, qu'il était bloqué et que je pouvais lui retourner moyennant une somme d'argent
Après cela l'agent de police à transmit une composition pénale au tribunal.

Je suis donc convoqué dans le cadre d'une composition pénale. pour :
Recel de bien volés
Tentative d'escroquerie

J'ai été entendu en Novembre par le policier et celui-ci m'avait dit que je devrais rembourser le téléphone. Mais je m'inquiète car ce sont tout de même deux chefs d'accusations qui font peur à lire.

J'ai 19 ans, en deuxième année de fac et je suis auto-entrepreneur, je ne peux pas me permettre de faire un stage ou un travail d'intérêt général..

Que pensez-vous qu'il puisse m'arriver ?

En vous remerciant de votre temps.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés